

# CHRONIQUE

## de la Société royale

# LE VIEUX-LIÈGE

(Association sans but lucratif)

## Sites et Monuments

Publiée avec le soutien du Service de l'Éducation permanente

*Rédaction : Rue A. Ponson, 17, 4020 Jupille-sur-Meuse (Tél. 041-62.82.39). Ce numéro : 50 F. — Cotisation-abonnement (personnes physiques) : associés, 750 F ; adhérents, 600 F (C.C.P. 000-0323840-54, Le Vieux-Liège, Liège). — Abonnement pour sociétés (Bulletin et Chronique) : 900 F (réduit à 600 F pour les a.s.b.l. et administrations).*

## LIÈGE AUSSI DOIT RÊVER

À propos d'un monument et d'une fontaine  
sur la place Saint-Lambert

Depuis la destruction de la cathédrale Saint-Lambert, la place du même nom restait une plaie béante dans le tissu urbain liégeois. Les historiens les plus férus d'hagiographie auraient pu écrire qu'il s'agissait d'une nouvelle vengeance du saint martyr ! On parlait alors des travaux de la place avec résignation et scepticisme, quelquefois, souvent même, d'un air amusé et narquois.

Mais depuis quelque temps le dossier d'aménagement a considérablement progressé, un consensus s'étant fait autour des projets de l'architecte Claude Strebelle. La poursuite des fouilles archéologiques a pourtant donné lieu à plusieurs incidents dont l'image de marque de Liège se serait une fois encore bien passée. Il va sans dire que des fouilles doivent pouvoir se pratiquer dans les meilleures conditions possibles ; le « Vieux-Liège » en a toujours été partisan. Le dialogue et la collaboration des diverses parties semblent aujourd'hui à nouveau rétablis.

Outre l'archéoforum qui est exclu du présent commentaire, le plan directeur prévoyait l'installation d'une fontaine sur la place. Liège a toujours manifesté beaucoup d'attention à ses « Eaux et fontaines publiques » à en juger par le monumental ouvrage que l'historien de ses rues, Théodore Gobert, leur a consacré en 1910. Notre civilisation des loisirs a besoin d'espaces récréatifs dans un environnement en pleine mutation. Restait à relier le présent au passé. La construction d'un monument dédié à saint Lambert et à l'histoire de Liège est l'étape suivante dans l'élaboration de la nouvelle place liégeoise. Paradoxalement aucune statue n'est en effet dédiée au

saint patron du diocèse dans la ville où il fut assassiné, ce qui contraste singulièrement avec l'étranger, où son culte populaire et la conscience historique des populations lui en ont élevé plus d'une. Au Trésor de la cathédrale de Liège, où se trouvent les œuvres les plus évocatrices du saint, nous étions encore récemment contacté à propos de projets semblables pour deux importantes villes allemandes placées sous le patronage de Lambert. Comment Liège pouvait-elle être en reste ?

Depuis plusieurs mois, à l'Échevinat de l'Environnement et de la Qualité de la Vie de la Ville de Liège, un groupe de travail a participé à la préparation d'un concours international d'idées d'artistes européens pour la construction en 1996 d'une fontaine et d'une œuvre monumentale commémorant saint Lambert et l'histoire de Liège. Y ont notamment pris part le Cabinet d'Architecture Claude Strebelle, l'Association royale des Maîtres Tailleurs de Pierres et Marbriers de la province de Liège, les Carriers de Wallonie, le Commissariat général aux Relations internationales de la Communauté française, la Fondation Saint-Lambert et... la société royale « Le Vieux-Liège ».

En ce qui concerne notre société, c'est la proximité de son centenaire (1994) et d'un projet ambitieux pour le fêter, ainsi que l'exemple qu'elle a donné entre deux guerres par la fontaine-monument Tchanchès en Outre-Meuse qui nous ont déterminé à susciter cet engagement. Ce projet s'inscrit en effet parfaitement dans notre ligne de conduite, d'autant plus qu'il ne handica-

pera en rien la visite du site archéologique. En 1996 seront organisées à Liège les fêtes du XIII<sup>e</sup> centenaire de la mort de saint Lambert<sup>1</sup>. En 1896 notre fondateur Charles-Jacques Comhaire a travaillé activement au XII<sup>e</sup> centenaire. Est-il téméraire d'imaginer dès à présent l'inauguration officielle et solennelle des réalisations autour du mardi 17 septembre 1996, jour liturgique de la fête de saint Lambert ? Présent et passé seraient ainsi réconciliés.

Le 29 mars dernier l'échevin Michel Firket a organisé une conférence de presse pour informer des principaux objectifs fixés par le concours. Il nous paraît utile d'en détailler le thème et l'esprit.

Le réaménagement de la place Saint-Lambert au cœur de la cité constitue un événement d'une portée exceptionnelle pour la ville de Liège et ses habitants, en ce qu'il touche à un lieu privilégié de leur histoire, et de la vie quotidienne, sociale et culturelle.

Aussi les autorités communales ont-elles tenu à enrichir cette réalisation par la présence d'œuvres d'art significatives animant les espaces et intégrées à l'architecture ainsi qu'à la vie urbaine.

Elles souhaitent par ailleurs que ces créations artistiques, tout en s'inspirant du passé, du contexte urbanistique et culturel, s'inscrivent dans une expression contemporaine et dans une ouverture vers l'avenir.

Dans cette double perspective elles ont décidé, pour la réalisation d'une fontaine et d'une œuvre monumentale dédiée à saint Lambert et à l'histoire de Liège, de faire appel aux artistes d'aujourd'hui, ressortissants des pays de cette Communauté européenne dont notre pays partage le développement culturel, économique et social.

La Ville de Liège a la conviction que les artistes peuvent y jouer un rôle de premier plan avec leur sensibilité et l'esprit novateur qui les anime, ce qui ne manquera pas d'apparaître dans les projets que le concours va susciter.

Le thème proposé est double : d'une part celui de l'eau dont la fontaine évoquera l'importance dans la naissance et le développement de la ville, et d'autre part, celui de saint Lambert, patron du diocèse de Liège et titulaire de la cathédrale jadis édiflée en ce lieu.

Deux idées retiendront donc l'attention des artistes :

#### 1<sup>o</sup> L'eau

Liège est née des méandres de la Meuse, de l'Ourthe et de la Légia. L'eau de la Meuse est un

élément important de culture et d'art. Ce thème est omniprésent sous des formes diverses dans l'art, en passant par l'art mosan et jusqu'à nos jours<sup>2</sup>.

#### 2<sup>o</sup> Saint Lambert et l'histoire de Liège

Vers 670 évêque de Maastricht, alors capitale d'un vaste diocèse, saint Lambert aimait à séjourner à Liège qui n'était à cette époque qu'un modeste village<sup>3</sup>. Victime d'une vengeance privée, Lambert fut assassiné à Liège, un 17 septembre, avant 706. Depuis 1696 au moins, commémoration du millénaire, la tradition liégeoise a retenu la date de 696 comme date du martyre du saint. Ainsi, en 1996, c'est son treizième centenaire que l'on célébrera. La scène du martyre du saint est décrite par un hagiographe anonyme du VIII<sup>e</sup> siècle, qui a bien connu un serviteur de saint Lambert : à l'aube d'un 17 septembre, devenu depuis lors le jour de la fête du saint, un certain Dodon, administrateur du domaine royal, vint à la tête d'une troupe armée surprendre le pontife dans sa villa de Liège. L'évêque eut un sursaut de défense, il saisit une épée, mais il la rejeta aussitôt. Il exhorta ses compagnons au repentir. S'étant retiré dans sa chambre, il y fut tué par un des attaquants qui, grimpé sur le toit, en avait écarté les chaumes pour porter de sa lance le coup fatal au prélat qui priait. D'abord enseveli à Maastricht, siège épiscopal, le corps de Lambert fut ramené treize ans plus tard par l'évêque Hubert sur les lieux mêmes du drame où l'on avait construit une grande basilique. La « voix populaire » avait déjà canonisé l'évêque. Cette translation de Maastricht à Liège avait une valeur de reconnaissance officielle de la sainteté de Lambert ; elle entraîna ultérieurement le transfert du siège épiscopal et fit la fortune historique de la cité liégeoise.

Cet événement de premier plan, la mort brutale d'un prélat, est à l'origine de nombreuses légendes<sup>4</sup> et d'une abondante iconographie<sup>5</sup>. Les plus beaux cycles iconographiques complets de la légende de saint Lambert sont conservés au Trésor de la cathédrale de Liège (buste et châsse du saint).

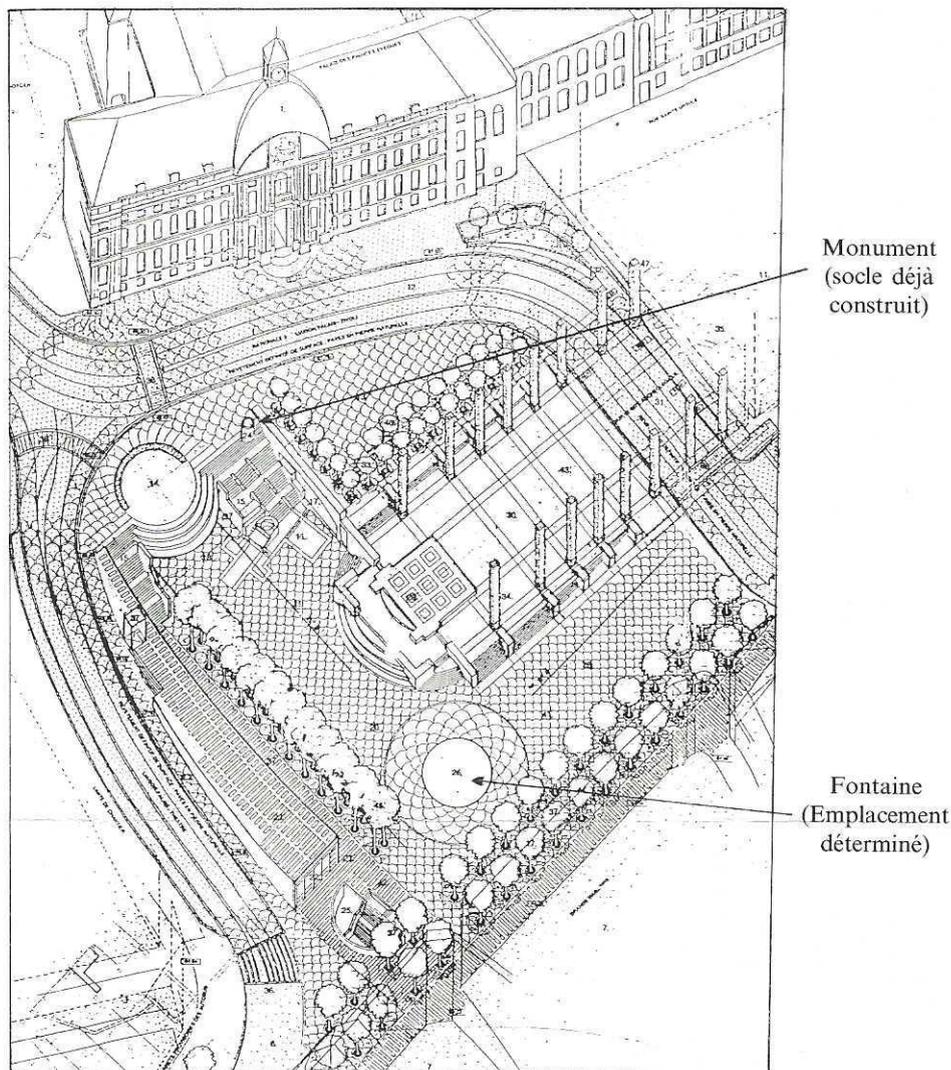
<sup>2</sup> Cf. J. STIENNON, *Réflexions sur le thème de l'eau*, dans *Clés pour les Arts*, n° 26, octobre 1972, p. 23-25 et contributions au Catalogue de l'Exposition *Rhin et Meuse. Art et civilisation 800-1400*, Bruxelles-Cologne, 1972.

<sup>3</sup> Cf. J.-L. KUPPER, *Le village était devenu une cité*, dans *Histoire de Liège*, Toulouse, 1991, p. 33 sv., et M. OTTE, J.-M. LÉOTARD et H. FOCK, *Phases anciennes de la cathédrale Saint-Lambert à Liège*, dans *Bulletin de la société royale Le Vieux-Liège*, n° 266, 1994, p. 120 sv.

<sup>4</sup> Cf. J.-L. KUPPER, *Saint Lambert, De l'histoire à la légende*, dans *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n° 9, 1993.

<sup>5</sup> Cf. Ph. GEORGE, *Iconographies de saints mosans*, dans *Bulletin de la société royale Le Vieux-Liège*, depuis 1981.

<sup>1</sup> Cf. l'avant programme dans A. RENSON, M. JOSSE, Fr. PIRENNE, N. REGINSTER et Ph. GEORGE, *Autour de la Cathédrale de Liège et de son Trésor*, Liège, 1994, p. 29.



Deux monuments seront érigés sur la place :

### 1° La fontaine

La fontaine s'inscrit au sol dans une surface circulaire de 11,40 m de diamètre maximum (non compris le trottoir périphérique large de 2,30 m). Ce trottoir fait partie intégrante de l'aménagement de l'œuvre. L'implantation proposée est située sur une dalle spécialement renforcée constituant une partie de la couverture du parking souterrain. La hauteur de la fontaine est librement fixée par les concurrents à l'intérieur d'un gabarit maximum à respecter. Ce gabarit défini par un cône central est imposé pour assurer la visibilité transversale aux chauffeurs d'autobus afin de répondre à des règles de sécurité bien précises (cohabitation des bus et des piétons). Il permet aussi une hauteur axiale théorique de 10 m. Leur nature et leur mise en œuvre doivent assurer une pérennité à l'œuvre (solidité et vieillissement) dans un lieu public. Ils sont choisis en connaissance des matériaux utilisés pour les

constructions et revêtements des sols de la place. Ils ne sont pas gélifs. La pierre de Wallonie constitue le principal matériau utilisé. Elle est fournie par des membres de l'ASBL « Pierres et Marbres de Wallonie ». Une attention toute particulière lors de la conception de la fontaine est apportée à l'image de celle-ci en période hivernale ; l'intérêt de la fontaine en elle-même coupée de ses eaux constitue aussi un des critères d'appréciation du jury.

Il n'est pas nécessaire d'utiliser des jeux d'eau importants (les effets des vents et le passage des autobus sont à concilier). Il s'agit de mettre en valeur la présence de l'eau et la richesse de sa mobilité, de ses reflets, de sa transparence... L'alimentation en eau se fait à partir d'un raccordement CILE sur le circuit d'eau de la Ville. L'ensemble des mouvements d'eau de la fontaine fonctionne en circuit fermé (recyclage permanent). Un soin tout particulier est à apporter à la protection contre le gel, la qualité des accessoires, du grèement, de l'accessibilité de l'écoule-

ment et de l'étanchéité générale, des filtres des pompes, des vannes, des raccordements électriques, de l'éclairage, des programmeurs horaires, des vidanges...

Outre la construction de la fontaine, l'ensemble des équipements techniques et leur mise en œuvre font partie intégrante de l'œuvre. La conception des études reflétera une volonté d'économie globale en matière d'énergie, de coût de fonctionnement et d'entretien. Afin de mettre en valeur la fontaine la nuit, un éclairage électrique incorporé est à prévoir (pas de source lumineuse spéciale prévue en dehors de l'œuvre). Toutes les propositions doivent répondre aux normes de sécurité et de solidité des matériaux mis en œuvre et de l'installation (étanchéité, porte, chocs, protection, encastrement, remplacement). Toute installation mobile ou démontable est à proscrire. Tous les effets de lumière (fixe, coloré, animé, rayonnant...) doivent tenir compte de l'environnement immédiat et spécialement de la présence des autobus (éblouissements). Une attention toute particulière est portée au choix des solutions conceptuelles et techniques afin de minimiser au maximum les tentations et les possibilités de vandalisme de l'œuvre réalisée.

## 2° L'œuvre monumentale commémorant saint Lambert et l'histoire de Liège

L'œuvre sera localisée sur le tracé d'un ancien puits que reprend un socle en béton armé d'un diamètre de 286 cm servant de prise d'air à l'archéoforum et au parking souterrain. Ce socle est déjà construit.

Le lieu choisi, au sommet de l'escalier reliant l'entrée de l'archéoforum au trottoir du palais des Princes-Évêques, est un endroit significatif dans la composition de la place Saint-Lambert. Ce lieu historique où se développe l'imposante façade du palais des Princes-Évêques (bâtiment classé) exige de la part des artistes concurrents

une attention toute particulière à la qualité d'intégration de leur travail.

L'œuvre proposée n'est soumise à d'autre contrainte que l'expression de la personnalité de saint Lambert et son importance dans l'histoire de Liège.

Le choix du lieu permet une lecture continue de l'œuvre qui sera vue de partout. Le choix des matériaux devra tenir compte du poids global de l'œuvre qui ne peut dépasser 2500 kg. Aussi est-il préférable d'employer des matériaux de structure mince (bronze, fonte, aluminium, acier, inox...) plutôt que de la pierre qui exige de grosses épaisseurs, sauf éventuellement pour la partie basse qui formerait un socle adapté aux marches d'escalier sur lesquelles l'œuvre serait posée. Ces marches sont réalisées en petit granit.

Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur l'organisation du concours : règlement, jury international, souscription publique...<sup>6</sup>.

À notre initiative et par notre intermédiaire, le « Vieux-Liège » a été associé dès le départ à la réflexion sur ce dossier et, aujourd'hui qu'il est rendu public, il importe d'en informer nos membres qui, nous l'espérons, viendront en masse le soutenir. Notre *Chronique* donnera toute l'information sur les projets déposés jusqu'à la sélection des lauréats. Le conseil d'administration de notre société apporte tout son soutien moral au concours. En associant le « Vieux-Liège » à cette entreprise, nous voulons adhérer à un élan de réconciliation, de concorde et d'enthousiasme des Liégeois pour une place qu'ils aiment bien et qu'ils veulent à l'image du passé de leur cité. N'ont-ils pas droit eux-aussi à une part de rêve ?

Philippe GEORGE

<sup>6</sup> Le règlement du concours peut être obtenu auprès de Monsieur Henri Leduc, Échevinat de l'Environnement et du Cadre de Vie de la Ville de Liège, Féronstrée 94-96, 4000-Liège. (Clôture des inscriptions le 30 juin 1995.)

## AUTOUR D'UN MUSÉE WALLON

L'idée de créer un musée de folklore semble avoir pris naissance à Liège en 1891, parmi les membres de la « Société du Folklore wallon » qui s'y était formée en 1889.

En 1895, M. GITTÉE préconisait, dans *Wallo-nia*, la création d'un musée de folklore belge. La même année, le Comité « Les Amis du Vieux-Liège » ouvrait le premier musée du genre : le « Musée du Vieux-Liège » qui, au-delà de son appellation, étendait son action « à tout le pays auquel on applique les termes mosan et wallon ».

Il réalisait ce que Ch.-J. COMHAIRE avait préconisé dès 1893 dans deux articlets du *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles* (t. XII, pp. 77 et 282), et qu'Eugène MONSEUR avait approuvé dans le *Bulletin de Folklore* (t. II, p. 188). La Ville de Liège le logea assez à l'étroit, dans les locaux délaissés par l'ancienne Académie des Beaux-Arts, mais cette tentative du plus haut intérêt se heurta malheureusement à ce scepticisme frondeur qui paralyse si souvent, chez nous, les élans les plus dignes d'encouragement. Eugène